

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 10–11 février 2014**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 5 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2014/5-B/Add.1**  
6 janvier 2014  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES PROGRAMMES VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU GUATEMALA (2003–2010)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

## CONTEXTE

1. Le présent document expose la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoires (VCA) sur la résilience des moyens d'existence au Guatemala entre 2003 et 2010. Les évaluateurs ont recensé les enseignements à tirer afin de renforcer cet impact et de faire en sorte que les activités VCA soient élaborées compte tenu des directives énoncées dans le manuel d'orientation correspondant du PAM (2011) et de sa politique en matière de réduction des risques de catastrophe.
2. Notant que le manque de données n'avait pas permis de prendre toute la mesure de l'impact des activités, les évaluateurs ont constaté que la majorité des avoires construits concernait les ménages, que la plupart étaient demeurés opérationnels et que ce type d'avoires avait généralement une résilience supérieure à celle des avoires communautaires. Des retombées positives sur les moyens d'existence et l'état biophysique des terres ont été observées. Les participants au programme VCA ont en outre fait état d'une nette baisse de la migration, qui a amélioré la stabilité dans les communautés ciblées.
3. La direction accueille avec intérêt les constatations et les recommandations issues de l'évaluation, notamment la préconisation appelant à recadrer les programmes VCA au Guatemala dans une optique plus stratégique, de façon à y intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'intervention en cas de crise en concentrant les activités sur un plus petit nombre d'opérations et de communautés. Tout en reconnaissant que les programmes VCA offrent un bon moyen d'aborder les activités de développement, la direction tient à souligner les avantages qu'ils procurent à plus court terme en matière de secours en permettant au PAM d'aller au-delà des distributions générales de vivres et de compléter utilement son intervention en aidant les ménages vulnérables à rétablir leurs moyens d'existence.
4. On trouvera dans le tableau ci-après les mesures destinées à donner suite aux recommandations issues de l'évaluation ainsi qu'un calendrier d'application. La direction continuera d'examiner les facteurs liés au contexte et à la mise en œuvre ainsi que leurs interactions pour éclairer la conception des projets et obtenir des résultats positifs ailleurs.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU GUATEMALA (2003–2010)**

Recommandation	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1: En tirant parti de son expérience et de sa réputation, le bureau de pays devrait recadrer la programmation des activités VCA pour l'axer sur la réduction des risques de catastrophe et les interventions en cas de crise.</b> Il lui faudra pour cela élaborer une stratégie et un plan d'action pour ses activités VCA, puis décider des priorités, et concevoir et aligner ces activités compte tenu des différentes situations en vigueur au Guatemala sur le plan de l'environnement, des risques et de la vulnérabilité. Il faudrait prévoir des plans spécifiques visant à renforcer la capacité de réduction des risques de catastrophe et d'intervention en cas de crise, qui soient adaptés au niveau communautaire, municipal et national; à établir des partenariats efficaces pour garantir la disponibilité des compétences techniques voulues; et à renforcer les capacités du personnel pour permettre au PAM de jouer un rôle de chef de file auprès du Gouvernement national et des institutions internationales.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Il conviendrait toutefois de distinguer les stratégies relatives aux activités VCA axées sur les secours de celles concernant les activités de ce type axées sur le développement.</p> <p>Une stratégie d'aide au développement est déjà en place pour appliquer le programme de renforcement de la résilience dans le couloir de la sécheresse ainsi que l'approche intégrant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, en coordination avec les institutions communautaires, municipales et nationales. Les deux approches ont été élaborées avec le concours du bureau régional.</p>	Mars 2015
	Bureau de pays	<p>La nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement comprendra des mesures en faveur des secours et du redressement accéléré mises en place dans le cadre d'activités visant à développer les capacités nécessaires pour réduire les risques de catastrophe et intervenir en cas de crise, activités qui seront adaptées à l'échelon des communautés, des communes et du pays. Le bureau de pays utilisera l'analyse du contexte intégrée achevée en 2013 pour prendre en compte la réduction des risques de catastrophe dans la formulation des programmes et la conception des interventions VCA. L'analyse permettra au Gouvernement et au PAM d'adapter les interventions VCA à la réduction des risques de catastrophe.</p>	Mars 2014
	Bureau de pays	<p>Le bureau de pays renforcera les capacités du personnel en matière de gestion des catastrophes au niveau local en développant la formation et les partenariats. En septembre 2013, le bureau de pays a accru ses effectifs dans les provinces où des activités étaient menées en faveur de la résilience. Le personnel de terrain du bureau de pays a bénéficié d'une formation approfondie à l'organisation de consultations sur le thème de la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et à la planification participative à l'échelle des communautés; il continuera d'appuyer la mise en place de ces activités dans d'autres pays d'Amérique centrale.</p>	En cours





**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU GUATEMALA (2003–2010)**

Recommandation	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 3: Le bureau de pays devrait élaborer une vision et un cadre élargis pour les questions relatives à la problématique hommes-femmes dans le cadre des activités VCA, en mettant l'accent sur les besoins alimentaires et nutritionnels des ménages pendant et après les situations d'urgence et en tenant compte des besoins, des intérêts et du rôle des femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</b> Une analyse rigoureuse devrait être réalisée pour répertorier les obstacles à l'autonomisation des femmes et déterminer comment associer les hommes à l'élimination desdits obstacles. Les femmes devraient pleinement participer à la prise de décisions concernant les activités VCA, afin de profiter de l'autonomisation découlant de cet engagement.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Avec l'appui du bureau régional et du Siège, le bureau de pays élaborera une stratégie VCA qui tiendra compte des besoins des femmes et de leur rôle dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les obstacles à l'autonomisation des femmes ainsi que les moyens permettant de les lever seront recensés. La stratégie fera également participer les hommes.</p>	Juin 2014
	Bureau de pays	<p>En coordination avec le Gouvernement, le bureau de pays élaborera un guide en faveur de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les interventions rurales, lequel sera intégré au manuel à l'intention des vulgarisateurs en milieu rural (<i>Cuadernos del extensionista</i>), qui fournit une assistance technique à l'échelle nationale.</p>	Juin 2014
<p><b>Recommandation 4: Le bureau de pays devrait établir des partenariats à plus long terme et plus solides au niveau national, municipal et communautaire afin de veiller à ce que les avoirs soient bien conçus et construits conformément aux normes techniques appropriées, et à ce que l'entretien soit adéquat pour permettre la viabilité à long terme de ses interventions VCA.</b> Le bureau de pays devrait mettre en œuvre une stratégie pour transférer aux partenaires gouvernementaux les connaissances concernant les interventions VCA couronnées de succès, en insistant sur la viabilité au niveau national, municipal et communautaire. Il devrait aussi concevoir une stratégie de coopération claire au niveau municipal, précisant les mesures à prendre. Il faudrait élaborer des protocoles de coopération qui précisent les conditions et les responsabilités en matière de livraison des vivres, la répartition du travail pour ce qui est de l'assistance technique, et la participation des municipalités au contrôle, à l'entretien et au suivi au niveau communautaire.</p>		<p>La recommandation est acceptée.</p>	



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS VIVRES POUR LA CRÉATION D'AVOIRS SUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE AU GUATEMALA (2003–2010)**

Recommandation	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
	Bureau de pays	Le PAM travaille en partenariat avec le Ministère de l'agriculture au niveau national et départemental, et avec sept communes. En plus d'éclairer la conception des programmes en tenant compte des variations saisonnières et de l'évolution des moyens d'existence, les consultations consacrées à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et les activités de planification participative à l'échelle des communautés facilitent la sélection de mesures complémentaires et l'identification de parties prenantes clés susceptibles d'aider le PAM à améliorer la résilience au niveau des communautés et des communes. Dans le cadre de ce processus, la municipalité, le gouvernement central et des représentants des communautés participent à un plan d'action visant à recenser les activités et les partenaires. Au titre du nouveau programme de pays, le PAM élaborera une stratégie fondée sur des éléments recueillis en relation avec le programme de pays en cours dans les nouveaux domaines inscrits dans le programme d'action en faveur de la résilience.	Fait  Mars 2015
	Bureau de pays	Les guides pratiques ainsi que les règles et normes de travail applicables aux activités VCA seront révisés avec les partenaires coopérants dans le cadre du programme national de vulgarisation en milieu rural du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'élevage.	Mars 2014
<b>Recommandation 5: Le bureau de pays devrait élaborer et mettre en œuvre un système solide de suivi et d'évaluation systématiques des activités VCA afin de mesurer les effets biophysiques et socio-économiques escomptés et de fournir des données adéquates au niveau communautaire et municipal pour faciliter la prise en main des activités par les acteurs locaux et leur pérennisation.</b>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.  Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action en faveur de la résilience sont en cours d'amélioration. Une enquête de référence sera menée à bien d'ici à la fin 2013, avant le lancement des activités de renforcement de la résilience en 2014.	Fin 2013
	Bureau de pays	L'activité 2 sera évaluée à la fin du cycle du programme de pays; elle consistera principalement à améliorer les moyens d'existence des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance, notamment par l'intermédiaire de la création d'avoirs.	Décembre 2014



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

VCA            Vivres pour la création d'avoires